

ORDRE DU JOUR

Réunion des directeurs du 30 mars 2021 – Visio

9H00-10h00	« ACTUALITES DU RESEAU, DE LA FEDE, DES PARCS »
	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil / mouvements dans le réseau <p>Monts d'Ardèche : Marie-France PERRET (remplacement temporaire) Millevaches en Limousin : Juliette GIOUX Bauges : toujours en cours de recrutement Corse : toujours pas de nouvelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi bureaux et commissions <p><u>Bureaux des 10/02 et 17/03</u> : arrêt des comptes 2020 et BP 2021 – acquisition des nouveaux locaux, programme d'activités 2021 et 17/03 – contrat de partenariat Boucles de la Seine Normande pour mission forêts à compter du 1er avril 2021 – pour info, courrier Fédé / ONF au sujet du plan de relance – avis favorable à l'unanimité projet de nouvelle charte Alpilles assorti de quelques conseils (en attente désormais du retour de l'avis du CNPN suite à l'audition)</p> <p><u>Commission marque du 17 février</u> : en plus du nouveau référentiel, quelques points divers : question du siège de l'activité hors PNR ? possible au cas par cas (régime dérogatoire). Concerne toutes les activités et non pas que les exploitations agricoles ; pour les activités touristiques, l'adhésion à un OT du territoire du Parc est un critère préalable.</p> <p><u>Commission agriculture du 9 mars</u> : préalablement commission mixte marque-agriculture (intérêt de traiter les problématiques de manière croisée – sujets évoqués : PAC et PSN (Plan Stratégique National) – contribution du réseau avec nombreuses réunions techniques – ne pas hésiter à se mobiliser au plan local</p> <p><u>Commission Europe International du 24 mars</u> : nouvelle composition avec davantage d'élus – installation avec identification des motivations de chacun – bonne représentation géographique des PNR – équilibre PNR déjà engagés sur la coopération et ceux en phase exploratoire – congrès UICN – relations avec EuroMontana – réunion des PNR transfrontaliers à venir en juin – projet de plateforme de services dans un cadre inter-réseaux (PNR, PN...) pour avancer collectivement sur des approches communes des espaces français en termes d'expertise notamment (logiques de contractualisation et de territoire) – projets de coopération en cours dont ceux avec l'AFD – réflexion sur un événement interParcs sur la coopération et le rôle des PNR à l'international (amélioration de la lisibilité d'action car peu connu, capitalisation, transfert d'expériences) – question du lobbying dans l'écosystème UE</p>

Commission Biodiversité du 26 mars : très bonne participation (50 aine) avec nouveau Pdt (Emmanuel MANDON, Pdt du Pilat) – évolutions de la marque VPN en termes de – plan national (PNA) sur les insectes pollinisateurs avec présentation avec programmes d’actions pus vaste avec abeilles sauvages et abeilles domestiques (filière apicole) ; crainte sur les moyens qui seront mobilisés pour la recherche concernant les abeilles sauvages – PSE : bilan sur les actions en région et bassin versant (dispositif expérimental financé par Agence de l’Eau) : financements en fonction d’une note que l’exploitation obtient suite à un audit et aux objectifs recherchés (gestion quantitative et qualitative de l’eau) ; dispositif qui n’ont pas la même temporalité que les MAEC, pas de lisibilité sur la prise en compte des PSE dans le futur PSN (programmation FEADER de la prochaine PAC).

Questions :

Est-il prévu de formaliser un avis de la commission sur la future stratégie nationale de la biodiversité (SNB 3) ? Position de la Fédé = très important d’avoir une SNB ambitieuse avec des spécificités, un principe de cohérence avec les outils de politiques publique (comme les Charte de PNR), approche interministérielle, articulation et leviers d’actions pour atteindre l’objectif de 30% d’espaces protégés inscrit dans la SAP qui sera annexée à la SNB. LA SAP sera également déclinée en région : être attentif et se mobiliser localement

Question générale sur les séminaires des commissions : report à l’automne pour conditions d’accueil/hébergement plus acceptables ou maintien dans les conditions actuelles ?

Cela semble difficile de maintenir les séminaires dans les prochains mois car il est important de le maintenir en présentiel.

- **Assemblée générale du 07 avril (en visio)**

Points essentiellement d’ordre administratif (budget...)

Signature convention de partenariat entre Fédé PNR / AgroParisTech / SupAgro / INRAe en présence des trois directeurs, illustrée de projets de recherche dans les PNR - 4 exemples présentés (chercheurs, directeurs de PNR, enseignants...)

- Forêt (Est),
- Eau (Sud Est – M&lanie Ferraton)
- Transition alimentation (Auvergne),
- Plantes envahissantes de Brière ou caractéristiques écosystémiques des ZH

- **Nouveaux locaux de la Fédération**

Président autorisé par le bureau pour l’acquisition d’un bien immobilier rue des Petits Hôtels (10ème arrondissement)

Eléments financiers :3,45 M€ (acquisition avec frais de notaire et d’agence immobilière) – travaux (550 K€ à 1,2 M€) – frais connexes (250 K€) – apport en fonds propres de 400 K€ - emprunt de 4M€ : prêt du Crédit coopératif en cours de finalisation : avec 2 parties prêt principal pour acquisition (sur 21 ans) et prête secondaire pour les travaux (sur 23 ans) - soit 16 500 € de mensualités

Surface 350 m² (avec ½ en sous-sol en optimisé) avec possibilité d’aménagement de mezzanine de 70 m² minimum, soit environ 400 m².

Localisation bien desservie par les transports en commun.

Espaces facilement aménageables, espace commun pour réunion/petite manifestation accessible directement (sans passer par les bureaux).

Signature de l’acte de vente prévu le 18 mai 2021

Pas de mécénat envisagé mais sollicitation du MTE pour financement (accord de principe pour 2022).

10H00–10H45	POINT THEMATIQUE
	<p>Bercy village 2022 - présentation du nouveau format / échange sur le format et l'opportunité d'organisation de cette manifestation autour du tourisme et du lancement de Destination Parcs</p> <p><u>Présentation du projet d'aménagement et du positionnement de l'évènement</u> – Fabien CHENEL (L'Agence Nature) et Nathalie STRIEB (Fédé PNR)</p> <p>Cible : tout public parisien – plus partenaires sur des temps particuliers (édition 2016 : 19 500 personnes sur 4 jours)</p> <p>Evènement en octobre 2022 sur 3 jours, du vendredi au dimanche (+ 1 jour montage + 1 jour démontage)</p> <p>3 entrées : marques VPNR – Destination Parcs- dimension régionale avec espaces collectifs d'exposition</p> <p>1 module = 1 région = 6m² - en kits avec surface plane, ou ajourée ... unité en termes de signalétique – accessibilité PMR</p> <p>Options possibles (coûts supplémentaires hors chiffrage actuel) avec réserves intérieures, vitrine réfrigérée, réfrigérateurs, surface supplémentaire</p> <p>Renforcement de la dimension territoriale par région et la localisation de chacun des PNR</p> <p>Modules plus ou moins grands en fonction du nombre de Parcs par région.</p> <p>Nouvel espace Marque VPN commun à tous les Parcs = invitation pour le public à entrer dans cet espace composé de plusieurs : présentation de la marque, exposition produits, agence de voyage</p> <p>Espace d'animation (48 m²) ouvert sur l'extérieur</p> <p><u>Première approche financière</u></p> <p>Coût de l'opération : environ 226 K€ TTC</p> <p>Merchandising : pour chaque participant : 1 gobelet + 1 sac + 5 cartes postales => soit environ 15 K€ de recettes</p> <p>Participation Fédé : 20 K€</p> <p>Soit Reste à charge : 191 K€ - soit 6 300 TTC € si 30 Parcs et 4 200 € TTC si 45 Parcs– mais pas nécessité pour tous les Parcs d'être présent physiquement d'où l'entrée d'un module régional.</p> <p><u>Modalités d'organisation / calendrier</u></p> <p>Septembre 2021 : avoir les confirmations des Parcs pour ajustement devis d'ici novembre 2021 et mobiliser le fabricant de modules.</p> <p>Bouclage du dossier évènement en juin 2022 dernier délai pour bouclage dossier d'autorisation auprès de la maire de Paris.</p> <p><u>Questions / remarques formulées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des Parcs n'utilisant pas la marque VPN, ceux qui se sont pas (actuellement) dans Destinations Parcs ? - Intérêt d'un espace dédié à la thématique « de l'accueil de nouveaux habitants, porteurs de projets » sur le module commun ? - Délai de validation définitive des Parcs au regard du vote du budget 2022 et du renouvellement des instances suite aux élections régionale et départementale ? - Degré d'implication (financier) des Régions ?
10h45-12H30	« SUIVI DE DOSSIERS »
	<ul style="list-style-type: none"> • Destination Parcs (résultat du processus de sélection et suite du projet) <p>Cf. Diaporama joint aux documents séance</p>

Questions / remarques formulées :

- La future entreprise retenue pour Destination Parcs (issue du regroupement d'Odysway et Green Trip) pourra commercialiser des offres marquées VPN ou non marquées mais en adéquation avec le positionnement Utopie rurale.
- Attention, Escurisa qui commercialise des séjours marqués VPN, n'est pas marquée en tant que telle pour l'ensemble de son activité mais uniquement pour les séjours en question.
- **Série films courts PNR France TV** (opportunité et positionnement des Pars pour une 2^{ème} édition)

Bilan 1^{ère} édition :

- 31 films montés en 6 mois pour diffusion en janvier sur 44 créneaux (Fce2 - Fce3) avec en moyenne 1,4 M€ de téléspectateurs soit plus de 50 millions
- Films courts mais avec message journalistique, récurrence de diffusion

2^{ème} édition : confirmation début mars de SNCF, avec 66 diffusions :

- Fce2 : 8 semaines du lundi au vendredi
- Fce3 : 2 semaines du lundi au vendredi + 8 semaines samedi et dimanche
- Il faut que 28 Parcs soient partants – coût identique à la 1^{ère} édition : 9 000 € / Parc / film
- Diffusion prévue en novembre 2021 – donc bouclage pour septembre

- **Région de France / Réseau PNR**

- Directeurs de Parcs déjà désignés par les réseaux régionaux : Geneviève SANTINI (Normandie Maine), Laure GALPIN (Luberon), Fabrice CHATEAU (Périgord Limousin), Olivier PUTOT (Vercors)
- Report des discussions après les élections régionales ; d'ici là reposer les bases des échanges, avec une éventuelle convention entre Région de France / Fédé des PNR.

- **Plan de relance**

- Problème concernant l'autofinancement de 30% (droit commun) pour les dossiers d'investissement demandé aux PNR.
- Certaines DREAL commencent à accepter l'absence d'autofinancement, voire même d'aller à 100% de financement, y compris sur la DSIL – reste à la discrétion du Préfet mais le faire savoir aux autres PNR pour permettre de débloquer des situations.

- **Marque évolution du référentiel** - Cf. Diaporama joint aux documents séance

2 projets de référentiel soumis à la discussion : les boutiques de produits / les activités de production autour de l'économie circulaire territorialisée

Boutiques de produit :

- Se pose la question de produits non marqués vendus par une boutique marquée - parallèle à faire avec des agences de voyage dont quelques séjours sont marqués mais qui ne sont pas marqués pour l'ensemble de leur activité.
- Plutôt favorable

Activités de production autour de l'économie circulaire territorialisée :

- Lien à faire avec le patrimoine du vivant, avec savoir-faire particuliers attachés à un territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - Se pose la question de l'intérêt d'une réflexion plus globale sur les lieux vecteurs de lien social
12H30- 13h00	« DIVERS – INFOS »
	<ul style="list-style-type: none"> • Point Loi Climat et résilience - amendements proposés ou soutenus par la fédération : <ul style="list-style-type: none"> - prorogation des Chartes : 12 mois pour les Parcs classés jusqu'au 31 décembre 2024) - publicité : pouvoir police possible pour les maires mais pas obligatoire sinon c'est le Préfet - marque Parc : avec l'OFB et les PN pour que les produits marqués soient pris en compte dans les 50% de produits en circuits courts issus de la loi Egalim - espèces invasives : relayé par la Fédé des CEN et RNF - forêt : abaissement du seuil des coupes rases - hyper-fréquentation ???? • Loi 4D : régionalisation de la compétence Natura 2000 – contribution commune de la Fédé PNR à faire d'autres réseaux • PAC propositions faites à la DGPE dans le cadre de l'élaboration du Projet stratégique national (PSN) de la future PAC. • Convention La Poste : nouvelle convention de transition pour un an en vue de finaliser un partenariat plus opérationnel les années à venir, à partir de partenariats locaux, en Ile-de-France (puis Bourgogne et Normandie). • Tour de France : (bilan et perspectives) : 7 Parcs sont concernés en 2022 – 3 sont très concernés (Pyrénées Catalanes, Morvan, Mont Ventoux) – Modélisation de road-book pour donner l'ensemble des informations concernant les Parcs. Se pose la question d'une approche plus durable de cet évènement ? Même si des progrès ont été faits, voir comment avoir plus d'exigences ? • Dotations annuelles des DREAL <ul style="list-style-type: none"> - Y-a-t-il des annonces de baisse de certaines DREAL pour les PNR, comme en Occitanie (pour financer le congrès mondial de l'UICN) ? - Au plan national, le MTE a donné comme consignes de préservés les dotations à tous les gestionnaires d'aires protégées (y compris le PNR) - Difficulté pour certains Parcs d'une répartition des crédits entre 100 K€ d'ingénierie + 20 K€ pour des actions. - Dans ce cas, question des actions éligibles au 20 K€ : le financement ne doit pas être limité à la biodiversité, à l'évaluation de la Charte mais à tous les champs d'actions des Parcs (marque VPN par exemple qui est propriétaire du MTE)